

Quels mécanismes de financement durable pour la recherche agricole en Afrique subsaharienne ?

► Jean Zoundi est co-auteur de l'ouvrage « Éclairer la prise de décision politique en Afrique subsaharienne : une nouvelle donne pour la recherche agricole et environnementale », Zoom Éditions BP 2568 Dakar Fann, 2004, 101 p. L'espoir existait au début des années 80, quand les dirigeants africains exprimaient leur volonté d'utiliser les sciences et techniques. Mais plus de 20 ans après, la valorisation des sciences par les politiques demeure limitée. D'où la nécessité d'un nouveau comportement de la recherche et d'une alliance stratégique avec les producteurs. L'ouvrage est disponible auprès des auteurs : Innocent Butaré, ibutare@idrc.org, sn, CRDI, Sénégal; Jean Sibiri Zoundi, Inera, Burkina Faso.

La recherche agricole face aux incertitudes en matière de financement. Le financement durable de la recherche a toujours constitué une préoccupation, tant pour les chercheurs que pour les gouvernants. Cette situation, non voulue par les États, s'est exacerbée avec les politiques d'ajustement structurel et de libéralisation. De l'histoire du financement de la recherche, l'on retiendra surtout que des efforts ont été consentis par les États pour la mobilisation des fonds à travers des prêts ou des subventions diverses. Toutefois cet investissement public demeure faible, généralement moins de 1% du PIB agricole. En plus de cette faible intensité d'investissement, on note une contribution négligeable du secteur privé, environ 2,3% en 2000¹. Cet ensemble de faits pose la question du devenir de la recherche agricole.

Quelles adaptations pour la recherche agricole ? La prise en compte de l'impact des recherches a été à la base du développement de mécanismes de financement reposant sur la demande des producteurs. De telles tentatives ont souvent été accompagnées par la mise en place d'institutions de type semi-privé, avec une participation des producteurs et du secteur privé dans le capital social². C'est le cas du Centre national de la recherche agronomique de Côte d'Ivoire (CNRA) où les producteurs et le privé détiennent 60% des parts sociales. D'autres exemples peuvent être cités avec la recherche cotonnière, qui, dans la plupart des cas, bénéficie d'un mode de financement assuré par la filière (Zoundi, 2004³).

Des tentatives sont en cours en vue

1. Beintema N.M., Stads G.-J., 2004. *Investing in Sub-Saharan African Agricultural Research: Recent Trends. 2020 Africa Conference Brief 8*. International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington DC. (USA), 6 p.
2. Zoundi S.-J., Collion M.-H. 2000. Facilités créées en vue de l'établissement de partenariats entre la recherche, la vulgarisation et les organisations paysannes. In J.-S. Zoundi (ed.) « Financement durable des besoins de recherche et de vulgarisation agricole des organisations paysannes : Enseignements du 4^e atelier sous-régional sur le partenariat, 22-26 février 2000, Ouahigouya, Burkina Faso ». Inera-Burkina Faso, pp 13-18.

d'une plus grande mobilisation de fonds privés, notamment ceux provenant des filières agricoles : fonds inter-professionnel pour la recherche et le conseil agricole (Firca) de Côte d'Ivoire, alimenté par des cotisations professionnelles versées par les producteurs et par les agro-industries de première transformation. Des fonds privés sont également mobilisés par les organisations de producteurs pour le financement de la recherche à travers des fondations diverses au Kenya avec le thé et le café (*Tea Research Foundation of Kenya*, TRFK)⁴, en Tanzanie avec le thé ou au Zimbabwe avec le sucre ou le tabac.

Pour toutes les réformes envisagées, la vision est de lier de plus en plus le financement de la recherche à la demande des producteurs. Une demande qui a été à l'origine de l'émergence de nombreux fonds ou fondations, autour desquels la fourniture des services agricoles s'effectue désormais *via* la « contractualisation ».

Quel avenir pour les institutions de recherche agricole ? La mobilisation des fonds publics constitue un défi majeur en raison des incertitudes que pourrait comporter un financement reposant en grande partie sur le privé. On touche là à la souveraineté des États, et à leur responsabilité en matière « d'équité sociale » (garantie de l'accès de toutes les catégories de producteurs à l'innovation). L'implication majeure est que la recherche devrait montrer plus ce en quoi elle est utile pour la société.

En conclusion, il est évident que plus de réformes sont nécessaires de la part de la recherche face à la raréfaction des fonds. Convaincre les décideurs politiques, ce qui implique alliances

3. Zoundi S.-J., 2004 : Processus d'innovation dans le secteur coton en Afrique de l'Ouest : Enjeux et défis pour les producteurs dans un contexte de libéralisation/privatisation de la filière coton, Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa), 18 p.
4. Kangasniemi J., 2002. Financing Agricultural Research by Producer's Organizations in Africa. In D. Byerlee, R.G. Echeverria (Ed.) « Agricultural Research Policy in an Era of Privatization ». CAB International, 2002 pp 81-103.

stratégiques avec les producteurs, constitue un nouveau défi à relever pour la recherche.

Il n'existe pas de recette miracle, mais quel que soit le schéma envisagé, l'on devrait aussi éviter que les nouveaux modes de financement soient une source d'inhibition de la veille stratégique de recherche.

Dr Jean Sibiri Zoundi, zootechnicien, chargé de recherches à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (Inera), 04 BP 8645 Ouagadougou 04 Burkina Faso; zoundi@fasonet.bf; jeansibiri_zoundi@yahoo.fr

Cet article est un résumé d'une contribution initiale de 9 pages illustrées de plusieurs graphiques disponible sur le site www.inter-reseaux.org

Sur la question du financement de la recherche : consulter le site anglophone www.eldis.org/agriculture/index.htm, qui propose une série de documents sur le thème *Farmer Participation in Research* (« Participation paysanne à la recherche »), avec notamment une étude de Johannes Roseboom : *Optimizing Investment in Agricultural Research or the Quest for Prosperity*, (« Optimiser les investissements dans la recherche agricole ou la quête de la prospérité »⁵). Research Report, Isnar, Sept. 2003.

À mentionner également : l'atelier régional « La transformation de l'agriculture ouest-africaine : vers de nouveaux partenariats pour l'innovation agricole », 15-16 juin 2004, organisé conjointement par le secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), www.oecd.org

5. Traduction libre.